



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 105853

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le billet à 5 euros que la SNCF envisage de commercialiser pour fêter les vingt-cinq ans du premier TGV. 50 000 de ces titres de transport seront ainsi commercialisés entre le 21 septembre et le 29 octobre. Chacun sait que le coût réel de n'importe quel voyage est largement supérieur, que la vente à un tel prix relève du dumping et génère des déficits que la SNCF demandera à nos concitoyens d'éponger le moment venu. Certes, le TGV est une réalisation magnifique qu'il convient sans doute d'honorer. Alors que la dette publique est déjà abyssale (y compris celle de la SNCF et/ou de RFF), il lui demande s'il est véritablement opportun et raisonnable de distribuer ainsi et encore 50 000 voyages quasi gratuits alors même que l'on parle chaque jour de la nécessité de faire des économies.

Texte de la réponse

En septembre 2006, le TGV fêtait ses 25 ans de circulation. La SNCF a souhaité célébrer cet événement ferroviaire par la mise en vente de 50 000 places de TGV à prix réduits. Cette opération à caractère exceptionnel s'inscrit dans une campagne de promotion commerciale du TGV, que la SNCF a financée sur le budget de sa branche Voyageurs France Europe, lequel ne bénéficie d'aucune aide des pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105853

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10277

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4651